

**Unité des études chinoises**  
**Année académique 2018-2019**

*Le présent document détaille les exigences par module pour l'année en cours, sur la base du plan d'études de chinois (version de septembre 2011)*

**BA EN LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION CHINOISES**

**Module BA1 : Langue chinoise moderne I (12 crédits)**

Travaux pratiques : 7h/année.

Attestation : participation active aux travaux pratiques.

Evaluation : examen oral de chinois moderne, avec partie écrite (env. 30 minutes en tout).

Tous les cours de ce module sont obligatoires. Les modalités de l'attestation et de l'évaluation sont annoncées en début d'enseignement.

**Module BA2 : Initiation aux études chinoises (12 crédits)**

Séminaire d'initiation aux études chinoises: 2h/année.

Cours et séminaires : 2h/année.

Les étudiants prennent le séminaire d'initiation + 2 enseignements (cours, cours-séminaires, séminaires) proposés dans le module, pour un total d'au minimum 2h hebdomadaires sur 2 semestres (en plus du séminaire d'initiation aux études chinoises).

Le contenu des enseignements fait partie de l'examen oral de fin d'année.

Attestation : travaux et tests dans le cadre du séminaire d'initiation selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation : examen oral (env. 20 minutes) portant sur la matière des enseignements du module, selon des modalités précisées dans le cadre du séminaire d'initiation.

**Module BA3 : Langue chinoise moderne II (12 crédits)**

Condition d'accès : réussite du BA1 au préalable

Travaux pratiques : env. 8h/année

Attestation : participation active aux travaux pratiques

Evaluation : examen écrit (6h) : version + grammaire

Tous les cours de ce module sont obligatoires. Les modalités de l'attestation et de l'évaluation sont annoncées en début d'enseignement.

**Module BA4 : Introduction à la littérature chinoise (12 crédits)**

Cours et séminaires : les étudiants doivent suivre le séminaire d'introduction aux grandes œuvres de la littérature chinoise + le cours de Victor Vuilleumier.

Attestation : travaux selon des modalités précisées dans le cadre des enseignements.

Evaluation : examen écrit (8h) : dissertation selon des modalités précisées dans le cadre des enseignements.

**Module BA5 : Langue chinoise classique et sinologie (2 X 6 crédits)**

**Demi-module BA5a : Initiation au chinois classique (6 crédits)**

Condition d'accès: réussite de BA1 au préalable.

Séminaire d'initiation au chinois classique: 2h de séminaire au semestre de printemps.

Attestation : travaux et tests dans le cadre du séminaire.

Le séminaire de calligraphie est réservé aux étudiants de deuxième année (ou plus), et vivement recommandé. Il n'est pas obligatoire et n'est pas crédité.

**Demi-module BA5b : Philologie et textes classiques chinois (6 crédits)**

Condition d'accès: avoir réussi le module BA5a.

Séminaires de textes classiques : 2h/année. Les étudiants prennent au choix 2 séminaires de lecture de textes classiques, pour un total d'au minimum 2h hebdomadaires sur 2 semestres.

Evaluation : examen écrit (6h): version commentée de chinois classique. Cette version consiste en deux exercices de traduction, d'une part sur un texte non vu, d'autre part sur un corpus de textes vus en séminaire ou parallèlement à un séminaire (env. 3000 caractères chinois), en accord avec l'enseignant ; le texte à traduire sera accompagné d'une question à laquelle l'étudiant répondra par un commentaire d'environ deux pages manuscrites. Deux semaines avant l'examen, l'étudiant fournit à l'enseignant (avec copie à Nicolas Zufferey et Jonathan Truffert) sous forme numérique la liste des enseignements suivis et des passages préparés.

### **Module BA6 : Langue chinoise moderne III (12 crédits)**

Condition d'accès: réussite de BA3 au préalable.

Travaux pratiques et séminaires : 5h/année

Les étudiants suivent les travaux pratiques de Grâce Poizat (grammaire, conversation), et le séminaire de lectures de textes modernes de Victor Vuilleumier. Ce module s'effectue sur une année.

Attestation : tests et travaux dans le cadre des travaux pratiques selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation : examen écrit (6h) = version commentée de chinois moderne. La version de fin d'année consiste en deux exercices de traduction, d'une part sur un texte non vu, d'autre part sur un corpus de textes précisés dans le séminaire de Victor Vuilleumier (env. 25'000 caractères) ; le texte à traduire sera accompagné d'une question à laquelle l'étudiant répondra par un commentaire d'environ deux pages manuscrites.

### **Module BA6 « avancé »**

Travaux pratiques et séminaires : 2-3h/année (selon les équivalences accordées).

Réservé à des étudiants pouvant justifier d'un niveau suffisant (sinophones, étudiants ayant passé une année en Chine, etc.) ; prendre contact en début de semestre avec Nicolas Zufferey (pour les équivalences) et Grâce Poizat (pour l'évaluation du niveau de langue). Ce module peut s'effectuer sur un semestre.

Enseignements obligatoires: séminaire de traduction de Grâce Poizat (2h au semestre d'automne) + 2 séminaires de lecture de textes modernes (équivalences possibles).

Attestation: dans le séminaire de traduction de Grâce Poizat.

Examen: examen écrit (6h) = version commentée de chinois moderne. La version consiste en deux exercices de traduction, d'une part sur un texte non vu, d'autre part sur un corpus de textes en principe préparé dans le cadre d'un séminaire de lecture de textes modernes (env. 25'000 caractères) ; le texte à traduire sera accompagné d'une question à laquelle l'étudiant répondra par un commentaire d'environ deux pages manuscrites.

### **Module BA7 (à option, 12 crédits) : Langues et cultures extrême-orientales OU Module libre**

#### **Module BA7 Langues et cultures extrême-orientales (12 crédits)**

Condition d'accès: pour les étudiants de l'Unité des études chinoises, réussite du BA2 au préalable.

Séminaire(s) interculturel(s), séminaires sur la Chine ou le Japon d'après le programme des cours pour un total de 3h hebdomadaires sur l'année.

Attestation : participation active et travaux dans le cadre d'un enseignement.

Evaluation : petit mémoire (20-25 pages, 40'000-50'000 signes) sur un sujet interculturel Chine et/ou Japon et/ou autre pays extrême-oriental (Corée, Vietnam), en rapport avec la matière d'un séminaire. Le sujet du petit mémoire est fixé d'entente avec un enseignant dont l'étudiant a suivi un cours dans le cadre du module, et qui fait office de directeur du travail.

Les étudiants ayant le chinois et le japonais comme leurs deux branches principales de BA et choisissant cette option dans le cadre du BA de chinois devront suivre l'option Module libre dans l'autre branche.

Les étudiants de chinois ne peuvent pas (re-)prendre dans le cadre de ce module des enseignements également proposés dans le cadre du module BA2 de chinois, car ces enseignements, dans le cadre du module BA7, sont réservés aux étudiants d'autres disciplines.

Condition : l'attestation et l'examen se font dans des séminaires différents.

### **OU**

#### **Module BA7 : Module libre (12 crédits)**

Ce module est choisi :

- soit en japonais, selon les conditions de l'Unité des études japonaises ;
- soit en coréen ;
- soit parmi les modules proposés en options par les disciplines suivantes : français, littérature comparée, études genre, linguistique, histoire, histoire des religions, philosophie, histoire de l'art, ethnologie, et sociologie (liste close). Cette offre est susceptible de varier selon les années, et les conditions d'accès à ces modules sont fixées par les départements/unités concernés.

Sauf exception (à discuter avec Nicolas Zufferey), il n'est pas possible de suivre un module d'une discipline qui ne figure pas dans la liste ci-dessus. L'objectif du BA7 est de compléter la formation du BA en études chinoises, raison pour laquelle les disciplines trop éloignées du cursus ne peuvent en faire partie ; il ne s'agit donc pas d'un module « libre » à proprement parler mais plutôt d'un module « complémentaire », au choix de l'étudiant-e.

Il n'est pas possible de suivre un module du Master de chinois comme module libre du BA7.

## MA EN LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION CHINOISES

Condition d'admission : pour l'admission à la maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

### MA1 : Chine ancienne et philologie (12 crédits)

Séminaires : 3-4h/année. Les étudiants choisissent parmi les séminaires proposés 3 séminaires différents, de façon à totaliser un minimum de 3h hebdomadaires sur une année universitaire.

Attestation : participation active et version commentée dans le cadre d'un séminaire. La version, faite à la maison, consiste en la traduction présentée, annotée, et commentée d'un texte classique choisi par l'étudiant avec l'accord de l'enseignant (total du travail : env. 10 pages = 20'000 signes hors annexes, dont la moitié consiste en la traduction proprement dite, notes comprises).

Examen oral (env. 45') : présentation d'un texte classique en rapport avec l'un des séminaires.

Préparation de l'examen: au minimum deux mois avant l'examen, l'étudiant choisit, dans le cadre d'un séminaire et d'entente avec l'enseignant, une problématique (sujet d'examen), et un ou plusieurs textes (env. 5 000 caractères chinois au total), préparés en cours ou individuellement, et s'inscrivant dans cette problématique.

Deux semaines avant l'examen, l'étudiant fournit à l'enseignant (avec copie à Nicolas Zufferey) sous forme numérique un document comportant les indications suivantes :

- la liste des séminaires suivis ;
- la liste exacte des passages préparés ;
- une copie des passages présentés lors de l'examen ;
- un résumé (une demi-page) de la thématique qui sera développée durant l'examen ;
- une bibliographie comportant le nom des principales éditions, sources et études sur le sujet.

Déroulement de l'examen (env. 45') :

- l'étudiant développe son sujet et présente quand il le juge bon des passages brefs qui illustrent ou étayent son argumentation, passages qu'il lit et traduit, puis explique et commente; il peut se servir de quelques notes manuscrites ; les textes originaux sont vierges d'annotations personnelles (env. 30' + 10' de questions) ;

- l'enseignant soumet au candidat un bref passage à lire et à traduire, tiré des textes préparés (env. 5').

Condition : l'attestation et l'examen se font dans des séminaires différents.

### MA2 : Langue et traduction chinoises (12 crédits)

Séminaires et travaux pratiques : 4h/année. Les étudiant-es choisissent parmi les séminaires proposés 4 séminaires, dont le séminaire de traduction donné par Grâce Poizat et un séminaire de textes classiques, de façon à totaliser 4h hebdomadaires sur une année universitaire.

Attestation : participation active et version commentée dans le cadre d'un séminaire. La version, faite à la maison, consiste en la traduction présentée, annotée, et commentée d'un document choisi par l'étudiant avec l'accord de l'enseignant (total du travail : env. 10 pages = 20'000 signes hors annexes, dont la moitié consiste en la traduction proprement dite, notes comprises), ou éventuellement autres travaux selon les instructions de l'enseignant. L'attestation sera signée par Nicolas Zufferey sur présentation des travaux corrigés et certifiés suffisants par les enseignants.

Examen écrit (env. 6h) : traduction de textes de chinois moderne non vus mais renvoyant à la matière des séminaires, avec une ou plusieurs questions à commenter.

Deux semaines avant l'examen, l'étudiant fournit à l'enseignant (avec copie à Nicolas Zufferey) un document précisant les séminaires suivis dans le cadre de ce module.

Condition : l'attestation et l'examen se font dans des séminaires différents.

### MA3 : Chine contemporaine : société, littérature, médias (12 crédits)

Séminaires : 3h/année. Les étudiant-es choisissent parmi les séminaires proposés 3 séminaires différents, de façon à totaliser un minimum de 3h hebdomadaires sur une année universitaire.

Attestation : participation active et version commentée dans le cadre d'un séminaire. La version, faite à la maison, consiste en la traduction présentée, annotée, et commentée d'un document choisi par l'étudiant avec l'accord de l'enseignant (total du travail : env. 10 pages = 20'000 signes hors annexes, dont la moitié consiste en la traduction proprement dite, notes comprises).

Examen oral (env. 45 minutes) : présentation de textes ou documents en rapport avec l'un des séminaires.

Préparation de l'examen: au minimum deux mois avant l'examen, l'étudiant choisit, dans le cadre d'un séminaire et d'entente avec l'enseignant, une problématique (sujet d'examen), et un ou plusieurs textes ou documents (env. 50 000 car. au total) s'inscrivant dans cette problématique.

Deux semaines avant l'examen, l'étudiant fournit à l'enseignant (avec copie à Nicolas Zufferey) sous forme numérique un document comportant les indications suivantes :

- la liste des séminaires suivis ;

- la liste exacte des documents préparés ;
- une copie des documents présentés lors de l'examen ;
- un résumé (une demi-page) de la thématique qui sera développée durant l'examen ;
- une bibliographie comportant le nom des principales éditions, sources et études sur le sujet.

Déroulement de l'examen (env. 45') :

- l'étudiant présente en chinois le contexte de sa problématique (auteur et nature de l'oeuvre, circonstances de la production du document, etc.) ; il peut se servir de quelques notes brèves, mais évitera de lire, ainsi que de réciter par cœur (env. 10') ;
- l'étudiant développe en français son sujet et présente quand il le juge bon des passages brefs qui illustrent ou étayent son argumentation, passages qu'il lit et traduit, puis explique et commente; il peut se servir de quelques notes manuscrites ; les documents originaux sont vierges d'annotations personnelles (env. 20' + 10' de questions) ;
- l'enseignant au candidat un bref passage à lire et à traduire, tiré des documents préparés (env. 5').

Condition : l'attestation et l'examen se font dans des séminaires différents.

### **Modules à option MA4 et MA5**

Le choix des modules à option est libre. Toutefois, les étudiant-e-s qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur la Chine ou l'Extrême-Orient peuvent

- soit répéter l'un ou plusieurs des modules ci-dessus (MA1, MA2, MA3), avec à chaque fois d'autres enseignements ;
- soit choisir le module « Langue japonaise moderne I », ou « Initiation à l'histoire et à la littérature japonaises », ou un module de japonais (selon leur niveau) ; se référer au plan d'études du BA de langue, littérature et civilisation japonaises ;
- soit choisir le module de coréen ; se référer au plan d'études de langue et civilisation coréennes ;
- soit choisir le module « Etudes asiatiques » :

### **MA4/MA5 : Etudes asiatiques (12 crédits)**

Séminaires : 3-4h/année. Les étudiant-e-s choisissent parmi les séminaires proposés 3 séminaires différents, de façon à totaliser un minimum de 3h hebdomadaires sur une année universitaire.

Attestation : participation active et travail écrit (env. 10 pages = 20'000 signes hors annexes) dans le cadre d'un séminaire, en accord avec l'enseignant.

Examen écrit (8h) : dissertation sur la matière d'un ou de plusieurs séminaires, en accord avec l'enseignant.

Deux semaines avant l'examen, l'étudiant fournit à l'enseignant (avec copie à Nicolas Zufferey) sous forme numérique un résumé (1/2 page) de la thématique, une bibliographie, et un document précisant les séminaires suivis dans le cadre de ce module et indiquant celui de ces séminaires qui donne lieu à la version de l'examen écrit.

Condition : l'attestation et l'examen se font dans des séminaires différents.

### **Mémoire (30 crédits)**

Travail écrit de 80 pages environ (env. 160'000 signes, sans les annexes) qui fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.

Le mémoire portera sur un sujet choisi en accord avec le directeur ou la directrice du mémoire ; ce sera généralement soit le traitement d'une thématique ou d'une question ; soit la traduction annotée et commentée d'un texte non encore traduit en français.

Le mémoire doit s'appuyer sur une bibliographie pour partie en langue chinoise, et doit comprendre la traduction ou le commentaire de textes chinois. Ce travail doit être envisagé comme une initiation à la recherche et s'entourer des règles de précautions scientifiques communes en la matière.

Une première version du mémoire sera remise deux mois avant la date prévue pour la soutenance. La version définitive sera rendue un mois avant la date prévue pour la soutenance.